

Image not found or type unknown



Obligation Mandataire gestion immobilière

Par **esther83**, le **04/07/2013** à **11:54**

Bonjour,

Petite question : j'aimerais savoir si le mandataire de gestion immobilière est tenu d'informer le propriétaire d'une intervention pour travaux, et doit-il avoir son accord avant toute intervention?

Si oui y a-t-il un article de lois précisant cette obligation de la part du mandataire?

En vous remerciant d'avance de votre aide.

Bien cordialement